

## Conditions de participation au concours d'armoires à vin de Expovina

Le jeu-concours débute le 2 novembre et se termine le 20 décembre 2023.

La participation doit être envoyée via le formulaire de contact avant la date limite de participation. Les données personnelles, l'adresse, etc. indiquées dans le formulaire doivent être complètes et conformes à la vérité. Les personnes qui font valoir de fausses informations peuvent être exclues du concours.

En participant, vous acceptez que les données que vous avez fournies soient utilisées sans réserve à des fins de marketing par Electrolux SA et vous vous déclarez d'accord avec cette utilisation. Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques de plus de 18 ans ayant leur domicile permanent en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein. Les collaborateurs d'Electrolux SA ne sont pas concernés.

Il y a 3 armoires à vin WKU60DSP à gagner. Une seule participation par personne est possible.

Ce tirage au sort est organisé par Electrolux SA (Suisse) à Zurich. Tout remboursement en espèces et tout recours juridique sont exclus. Les gagnants seront contactés directement par e-mail après le tirage au sort. Le for exclusif est le siège social d'Electrolux SA (Suisse). Seul le droit suisse est applicable.

Si un(e) gagnant(e) ne répond pas à la notification dans un délai de 5 jours ouvrables, il/elle perdra son droit au gain et un nouveau participant sera tiré au sort.